

## Préavis national filière

# 1<sup>ère</sup> séance de négociation

La réunion de négociation du préavis qui s'est déroulée jeudi 1<sup>er</sup> février a surtout permis d'exprimer les désaccords.

Les syndicats ont unanimement dénoncé l'hyper centralisation du projet de réforme (phase 2-3) qui tourne le dos à l'aménagement du territoire et remet en cause le choix d'une immense majorité des salariés de la filière de vivre en région. Ils ont aussi souligné la très forte inquiétude suscitée par le projet de relocalisation des cars à Paris qui a déjà provoqué plusieurs préavis de grève régionaux.

La direction répond que les coûts de la filière sont supérieurs à ceux du privé en raison de cette implantation régionale (58% de l'activité de la vidéo mobile se faisant sur Paris) et qu'elle veut réduire les frais liés aux déplacements. En même temps, elle affirme ne pas vouloir imposer de mobilité aux salariés actuellement en poste.

Lors des débats, plusieurs points ont été mis en avant par les organisations syndicales :

- La nécessité de garantir le maintien des affectations actuelles pour les salariés en poste en région, avec toutes les garanties liées aux frais de mission.
- L'exigence du maintien d'un encadrement de proximité référent pour les équipes légères, la post production et les fonctions supports qui ne choisiront pas la mobilité.
- Le savoir-faire exceptionnel de notre outil vidéo-mobile repose essentiellement sur des collectifs de travail qui ont fait les preuves de leur efficacité. Or, comment maintenir cette expertise si l'on casse les équipes ?
- Pour ce qui concerne le réexamen du plan de charges des fictions pour 2019 (phase 1 de la réforme), la direction prétend qu'elle n'a pas encore la visibilité suffisante pour ouvrir les discussions qui doivent avoir lieu en principe au second semestre. La CGT a mis en avant la nécessité de tirer les enseignements du relatif échec des redéploiements des salariés de la fiction vers Vendargues.

D'autres points n'ont pas pu être abordés, faute de temps, le lien avec France 3, censé doubler ses programmes régionaux d'ici 2020, la répartition des activités entre les opérations ponctuelles et le flux ou les jeux, l'application des accords en vigueur, le comblement des postes vacants, etc.

**Reprise des discussions lundi 5 février après-midi.**  
**En attendant, le préavis de grève est maintenu.**

Paris, le 5 février 2018